



Plainte pour diffamation contre la presse locale

Par **tiloulou**, le **06/06/2012** à **09:49**

Bonjour,

Hier, j'ai eu la "formidable" surprise de découvrir dans le quotidien local cet article <http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/2012/06/04/le-patissier-exhibitionniste-en-comparution-immediate-1185119.html>

Le prénom, le métier, la description physique, les antécédents médicaux n'ont laissé aucunement planer le doute quant à l'identification de mon papa.

Dès lors, ma maman -son ex-épouse- a reçu de nombreux appels de personnes différentes. Pour mon petit frère (24 ans), ma soeur (22 ans) et moi même, c'est un double choc d'apprendre cela, mais surtout de manière aussi dégradante et humiliante que par cet article. J'ai une petite fille de 4 ans scolarisée et je sais qu'il y a des parents qui connaissent le lieu de travail de mon papa. Une de mes collègues de travail est une ancienne collègue à mon père et j'ai peur que l'affaire atteigne mon lieu de travail.

Je souhaite savoir si nous pouvons déposer une plainte contre le journal qui n'avait pas besoin de débaler autant de choses pour traiter l'affaire.

Nous sommes encore sous le choc et naviguons entre humiliation et honte, n'osant pour ma part ne plus sortir.